

---

# Panorama des nouvelles régions françaises

---

### Avertissement

Les sites Internet [www.insee.fr](http://www.insee.fr) et [www.ec.europa.eu/eurostat](http://www.ec.europa.eu/eurostat) pour les données internationales mettent en ligne des actualisations pour les chiffres essentiels et offrent également des données complémentaires.

Les comparaisons internationales s'appuient sur les données harmonisées publiées par Eurostat, qui peuvent différer des données nationales publiées par les instituts nationaux de statistique. Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

### Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
<i>p</i>	Résultat provisoire
s	Secret statistique
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

## Nouvelles régions : moins de différences interrégionales

Luc Brière, Heïdi Koumarios\*

**En augmentant la taille des régions, le nouveau découpage atténue logiquement les différences entre les régions ainsi créées tant au niveau démographique qu'économique. Ainsi, par exemple, les régions ayant les populations les plus âgées fusionnent-elles avec des régions dont le vieillissement est moins marqué : le Limousin et le Poitou-Charentes avec l'Aquitaine, l'Auvergne avec Rhône-Alpes. Parallèlement, Nord - Pas-de-Calais Picardie et Alsace Champagne-Ardenne Lorraine bénéficient d'une croissance démographique naturelle plus élevée que les autres régions, alors que pour l'Aquitaine Limousin Poitou-Charentes et le Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, la variation de la population résulte principalement d'un effet d'attractivité par apport migratoire, au même titre que les régions actuelles qui les composent. En outre, les structures sectorielles des valeurs ajoutées régionales se rapprochent. De même, compte tenu des écarts entre les régions qui se regroupent, le PIB par habitant de ces nouveaux ensembles se situe davantage autour de la moyenne nationale. Parmi les régions fusionnées, la croissance des PIB régionaux au cours des vingt dernières années a été proche ou supérieure à l'augmentation moyenne pour les régions Auvergne Rhône-Alpes, Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, et Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées.**

**Par rapport à leurs voisines européennes, les nouvelles régions françaises atteignent des niveaux de population importants.**

La loi du 16 janvier 2015, relative notamment à la délimitation des régions, conduit à réduire le nombre de régions métropolitaines de 22 à 13. Sept ensembles territoriaux résultent d'un regroupement des régions actuelles : Alsace Champagne-Ardenne Lorraine, Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, Auvergne Rhône-Alpes, Normandie issue de la fusion de la Basse-Normandie et de la Haute-Normandie, Bourgogne Franche-Comté, Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, et Nord - Pas-de-Calais Picardie. Six régions ne changent pas de délimitation : Bretagne, Centre-Val de Loire<sup>1</sup>, Corse, Île-de-France, Pays de la Loire, Provence - Alpes - Côte d'Azur. Ces nouvelles régions prendront effet le 1<sup>er</sup> janvier 2016, après l'élection en décembre 2015 des conseils régionaux compétents sur ces nouveaux contours. Comme pour tout processus de regroupement, la création de ces ensembles plus vastes induit mécaniquement une réduction des différences démographiques et économiques observées. Cet article vise à fournir des données de cadrage calculées sur le nouveau périmètre qui entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2016, sur la base des statistiques disponibles à l'heure actuelle.

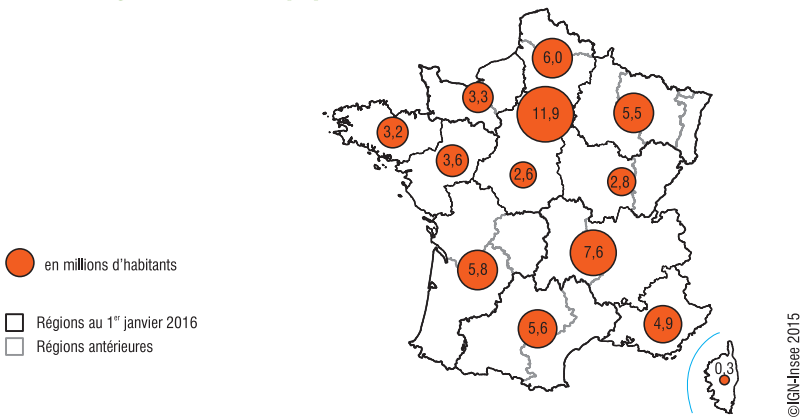
\* Luc Brière, Heïdi Koumarios, Insee.

1. La loi du 16 janvier 2015 sur les nouvelles régions donne également des informations relatives aux noms des nouveaux territoires. Elle stipule notamment que la région Centre change de dénomination et devient la région Centre-Val de Loire, ce changement prenant effet dès la promulgation de la loi. Les régions Basse-Normandie et Haute-Normandie sont réunies en une nouvelle région, la Normandie. Le nom des autres territoires, résultant d'un regroupement de régions actuelles, est constitué provisoirement de l'apposition de leurs noms respectifs : il en va ainsi par exemple de la nouvelle région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées.

## Les nouvelles régions métropolitaines sont plus homogènes en termes de nombre d'habitants

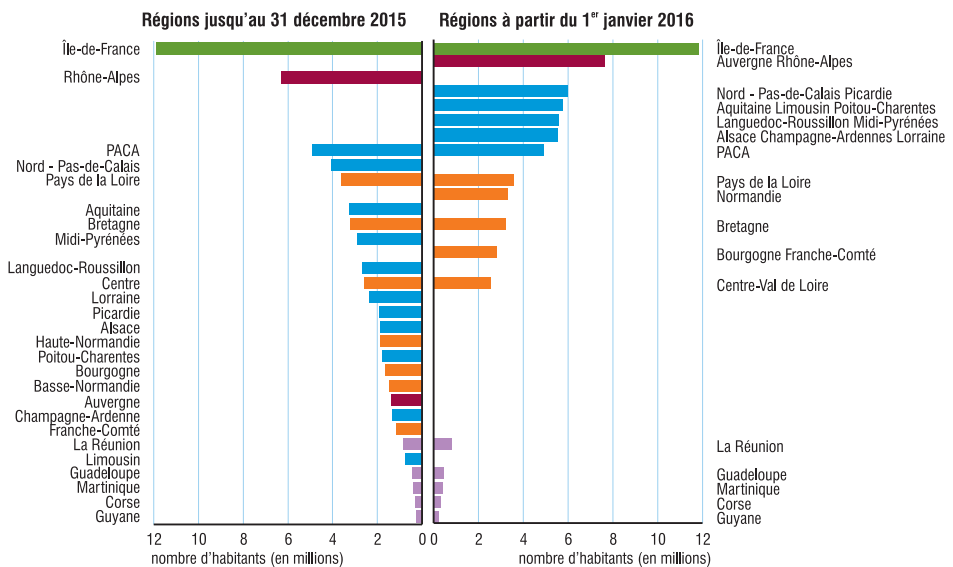
Considérées dans le périmètre qui s'appliquera à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016, aucune des régions continentales ne comporte moins de 2 millions d'habitants (*figure 1*). Derrière les deux très grandes régions que sont l'Île-de-France (11,9 millions d'habitants en 2011) et Rhône-Alpes fusionnée avec l'Auvergne (7,6 millions), suit un groupe de cinq régions de taille intermédiaire, comportant chacune cinq à six millions d'habitants. Ce groupe est constitué des ensembles formés du Nord - Pas-de-Calais et Picardie, de l'Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, du Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, de la grande région Est composée de l'Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine, qui dépassent légèrement en nombre d'habitants la région Provence - Alpes - Côte d'Azur (*figure 2*).

### 1. Les nouvelles régions selon leur population en 2011



Source : Insee, recensement de la population 2011.

### 2. Population des actuelles et nouvelles régions en 2011



Suit un groupe de cinq régions, de deux à quatre millions d'habitants chacune : Bretagne, Pays de la Loire, la Normandie, ainsi que le Centre-Val de Loire et l'ensemble Bourgogne Franche-Comté (qui comptent un peu moins de deux millions d'habitants chacune).

La Corse, seule région métropolitaine non continentale, compte 314 000 habitants en 2011.

## Les nouveaux ensembles ont des caractéristiques démographiques plus proches

Des régions densément peuplées fusionnent avec des régions qui le sont nettement moins : c'est le cas du Nord - Pas-de-Calais avec la Picardie, de l'Alsace avec la Lorraine et la Champagne-Ardenne ou de Rhône-Alpes avec l'Auvergne.

### 3. Caractéristiques démographiques des actuelles et des nouvelles régions françaises en 2011

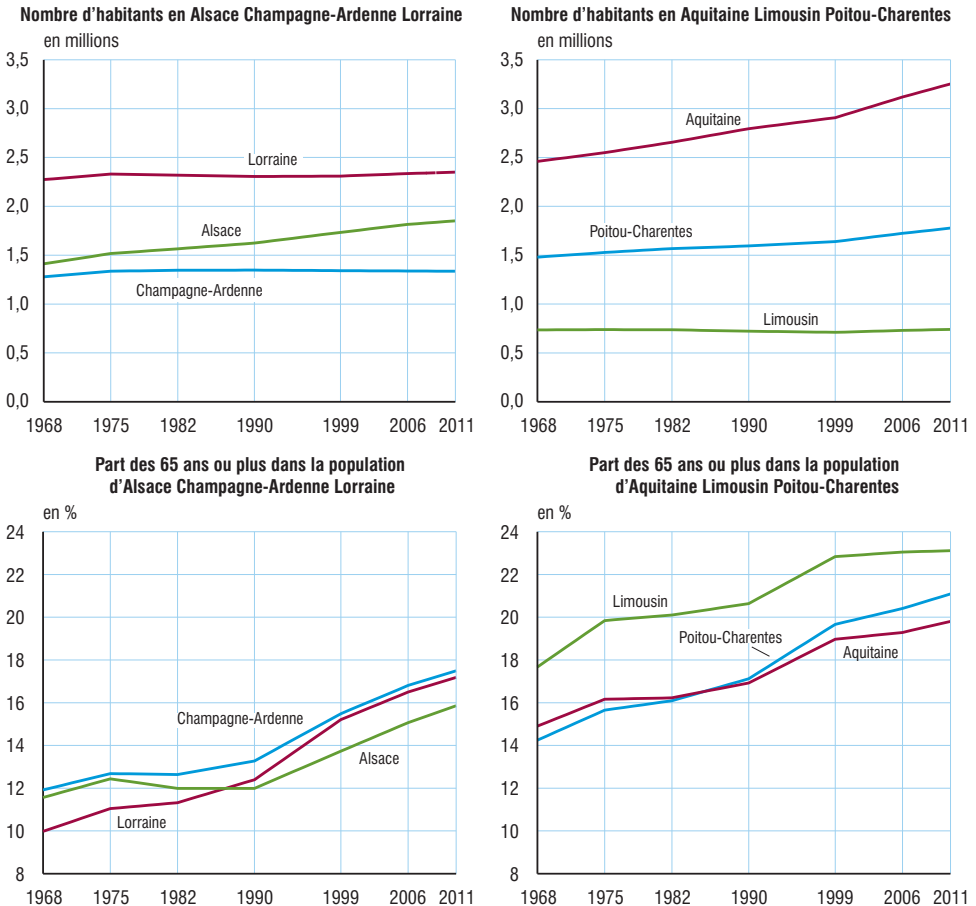
	Population (millions d'habitants)	Taux de variation annuel moyen 2006-2011 (%)			Superficie (milliers de km <sup>2</sup> )	Densité (habitant par km <sup>2</sup> )	Structure démographique par âge (%)		
		Ensemble	Dû au solde naturel	Dû au solde apparent entrées - sorties			Moins de 25 ans	De 25 à moins de 65 ans	65 ans ou plus
<b>Île-de-France</b>	<b>11,9</b>	<b>0,5</b>	<b>0,9</b>	<b>- 0,4</b>	<b>12</b>	<b>987</b>	<b>32,7</b>	<b>54,3</b>	<b>13,0</b>
<b>Auvergne Rhône-Alpes</b>	<b>7,6</b>	<b>0,7</b>	<b>0,4</b>	<b>0,3</b>	<b>70</b>	<b>109</b>	<b>30,9</b>	<b>51,9</b>	<b>17,3</b>
Rhône-Alpes	6,3	<b>0,9</b>	0,6	0,3	44	144	31,6	51,9	16,5
Auvergne	1,3	<b>0,2</b>	0,0	0,2	26	52	27,2	51,9	20,9
<b>Nord - Pas-de-Calais Picardie</b>	<b>6,0</b>	<b>0,2</b>	<b>0,5</b>	<b>- 0,3</b>	<b>32</b>	<b>187</b>	<b>33,1</b>	<b>52,0</b>	<b>14,9</b>
Nord - Pas-de-Calais	4,0	<b>0,1</b>	0,5	- 0,4	12	326	33,6	51,7	14,7
Picardie	1,9	<b>0,3</b>	0,5	- 0,2	19	99	32,1	52,5	15,4
<b>Aquitaine Limousin Poitou-Charentes</b>	<b>5,8</b>	<b>0,7</b>	<b>0,1</b>	<b>0,6</b>	<b>84</b>	<b>69</b>	<b>27,7</b>	<b>51,7</b>	<b>20,6</b>
Aquitaine	3,3	<b>0,8</b>	0,1	0,7	41	79	28,1	52,1	19,8
Poitou-Charentes	1,8	<b>0,6</b>	0,0	0,6	26	69	27,7	51,2	21,1
Limousin	0,7	<b>0,3</b>	- 0,2	0,5	17	44	25,9	51,0	23,1
<b>Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées</b>	<b>5,6</b>	<b>1,0</b>	<b>0,2</b>	<b>0,8</b>	<b>73</b>	<b>77</b>	<b>28,8</b>	<b>51,5</b>	<b>19,7</b>
Midi-Pyrénées	2,9	<b>0,9</b>	0,2	0,7	45	64	28,7	51,9	19,5
Languedoc-Roussillon	2,7	<b>1,1</b>	0,2	0,9	27	98	29,0	51,0	20,0
<b>Alsace Champagne-Ardenne Lorraine</b>	<b>5,5</b>	<b>0,2</b>	<b>0,3</b>	<b>- 0,1</b>	<b>57</b>	<b>96</b>	<b>30,3</b>	<b>52,9</b>	<b>16,8</b>
Lorraine	2,4	<b>0,1</b>	0,2	- 0,1	24	100	29,9	52,9	17,2
Alsace	1,9	<b>0,4</b>	0,5	- 0,1	8	224	30,5	53,6	15,9
Champagne-Ardenne	1,3	<b>0,0</b>	0,3	- 0,3	26	52	30,6	52,0	17,5
<b>Provence - Alpes - Côtes-d'Azur</b>	<b>4,9</b>	<b>0,4</b>	<b>0,3</b>	<b>0,1</b>	<b>31</b>	<b>157</b>	<b>28,8</b>	<b>51,2</b>	<b>20,1</b>
<b>Pays de la Loire</b>	<b>3,6</b>	<b>0,9</b>	<b>0,5</b>	<b>0,4</b>	<b>32</b>	<b>112</b>	<b>31,2</b>	<b>51,3</b>	<b>17,5</b>
<b>Normandie</b>	<b>3,3</b>	<b>0,3</b>	<b>0,3</b>	<b>0,0</b>	<b>30</b>	<b>111</b>	<b>30,7</b>	<b>51,6</b>	<b>17,7</b>
Haute-Normandie	1,8	<b>0,3</b>	0,4	- 0,1	12	149	31,6	52,0	16,4
Basse-Normandie	1,5	<b>0,3</b>	0,2	0,1	18	84	29,6	51,0	19,4
<b>Bretagne</b>	<b>3,2</b>	<b>0,8</b>	<b>0,2</b>	<b>0,6</b>	<b>27</b>	<b>118</b>	<b>29,8</b>	<b>51,3</b>	<b>18,9</b>
<b>Bourgogne Franche-Comté</b>	<b>2,8</b>	<b>0,3</b>	<b>0,2</b>	<b>0,1</b>	<b>48</b>	<b>59</b>	<b>29,1</b>	<b>51,6</b>	<b>19,4</b>
Bourgogne	1,6	<b>0,2</b>	0,1	0,1	32	52	28,0	51,4	20,6
Franche-Comté	1,2	<b>0,4</b>	0,4	0,0	16	72	30,5	51,9	17,6
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>2,6</b>	<b>0,3</b>	<b>0,2</b>	<b>0,1</b>	<b>39</b>	<b>65</b>	<b>29,5</b>	<b>51,4</b>	<b>19,1</b>
<b>La Réunion</b>	<b>0,8</b>	<b>1,2</b>	<b>1,3</b>	<b>- 0,1</b>	<b>3</b>	<b>331</b>	<b>40,2</b>	<b>51,0</b>	<b>8,8</b>
<b>Guadeloupe</b>	<b>0,4</b>	<b>0,2</b>	<b>0,7</b>	<b>- 0,5</b>	<b>2</b>	<b>238</b>	<b>34,2</b>	<b>51,5</b>	<b>14,3</b>
<b>Martinique</b>	<b>0,4</b>	<b>- 0,3</b>	<b>0,6</b>	<b>- 0,9</b>	<b>1</b>	<b>348</b>	<b>31,9</b>	<b>52,2</b>	<b>15,9</b>
<b>Corse</b>	<b>0,3</b>	<b>1,3</b>	<b>0,0</b>	<b>1,3</b>	<b>9</b>	<b>36</b>	<b>26,2</b>	<b>53,3</b>	<b>20,5</b>
<b>Guyane</b>	<b>0,2</b>	<b>2,9</b>	<b>2,5</b>	<b>0,4</b>	<b>84</b>	<b>0</b>	<b>51,0</b>	<b>44,7</b>	<b>4,3</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>63,1</b>	<b>0,5</b>	<b>0,4</b>	<b>0,1</b>	<b>544</b>	<b>116</b>	<b>30,5</b>	<b>52,2</b>	<b>17,2</b>
<b>France</b>	<b>64,9</b>	<b>0,5</b>	<b>0,4</b>	<b>0,1</b>	<b>633</b>	<b>103</b>	<b>30,8</b>	<b>52,2</b>	<b>17,1</b>

Champ : France, hors Mayotte.

Source : Insee, recensement de la population 2011.

Les régions dont les populations sont les plus âgées fusionnent avec des régions dont le vieillissement est moins marqué : le Limousin et Poitou-Charentes avec l'Aquitaine, l'Auvergne avec Rhône-Alpes (figures 3 et 4).

#### 4. Évolution de la population dans deux régions



Source : Insee, recensements de la population.

Dans l'Est, la nouvelle grande région rassemble des territoires aux dynamiques démographiques différentes : en Alsace, la population croît entre 1968 et 2011 alors qu'elle est stable sur la même période en Lorraine et Champagne-Ardenne.

Certaines disparités régionales subsistent toutefois. La population des régions du Nord et de l'Est augmente moins fortement que la moyenne française et elle reste plus jeune. À l'inverse, la population des régions du Sud et de l'Ouest augmente et vieillit plus vite. Les phénomènes migratoires du Nord et l'Est vers le Sud et l'Ouest expliquent en partie ces situations. La Lorraine est la région la plus peuplée de l'ensemble Alsace Champagne-Ardenne Lorraine. Mais sa population augmente lentement, et vieillit plus vite : la part des 65 ans ou plus est passée de 10,0 % en 1968 à 17,2 % en 2011 (alors qu'elle passait de 11,6 % à 15,9 % en Alsace).

Dans l'Ouest où le vieillissement est beaucoup plus important, les régions offrent aussi des profils différents : l'Aquitaine est à la fois la région la plus peuplée, avec l'évolution de population la plus dynamique, et la moins âgée du nouvel ensemble Aquitaine Limousin Poitou-Charentes. La part des 65 ans ou plus est passée de 14,9 % à 19,8 % entre 1968 et 2011 en Aquitaine, alors que dans le Limousin, cette proportion a augmenté de 17,7 % à 23,1 %. Cependant, le Limousin étant beaucoup moins peuplé, le nombre de personnes de 65 ans ou plus y est quatre fois plus faible qu'en Aquitaine.

## Solde naturel plus dynamique en Nord - Pas-de-Calais Picardie et solde migratoire plus élevé en Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées

Globalement, les régions du Nord et de l'Est doivent leur croissance démographique à l'excédent des naissances sur les décès, tandis que le solde migratoire y est négatif (*encadré 1*). C'est le cas du Nord - Pas-de-Calais Picardie et de l'Alsace Champagne-Ardenne Lorraine où les hausses de la population entre 2006 et 2011 dues au solde naturel sont respectivement de 0,5 % et de 0,3 % en moyenne par an. C'est toutefois en Île-de-France que le solde naturel reste le plus dynamique (+ 0,9 % en moyenne par an). Il est également soutenu en Auvergne Rhône-Alpes (+ 0,4 %) et en Pays de la Loire (+ 0,5 %), région où le solde apparent des entrées-sorties est aussi plus élevé que la moyenne (+ 0,4 %).

Les régions du pourtour méditerranéen et de l'ouest de la France sont particulièrement attractives en termes migratoires. C'est le cas pour la nouvelle région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, où le solde apparent des entrées-sorties est le plus dynamique (+ 0,8 %) : les deux régions qui constituent ce nouvel ensemble sont déjà très attractives, à des niveaux proches l'une de l'autre. Il est également élevé en Aquitaine Limousin Poitou-Charentes ou en Bretagne : l'apport du solde des entrées-sorties à la croissance démographique des années 2006 à 2011 est important (+ 0,6 %).

### Encadré 1

#### Variations de population, soldes naturel et migratoire

La variation de la population sur une période et pour un territoire donné repose sur l'égalité suivante :  
Variation totale de la population = solde naturel + solde migratoire apparent (entrées – sorties).

Le solde naturel est égal à la différence entre le nombre de naissance et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Le solde naturel est positif lorsque le nombre de naissances est supérieur au nombre de décès, mais l'inverse peut également se produire : le solde naturel est alors négatif.

Le solde migratoire est estimé par la différence entre la variation totale de la population et le solde naturel. Ce solde migratoire, appelé solde « apparent » des entrées-sorties, est qualifié d'« apparent », dans la mesure où il peut donc additionner les imprécisions portant sur l'évolution de la population totale et du solde naturel, tenant aux défauts de comparabilité entre deux recensements.

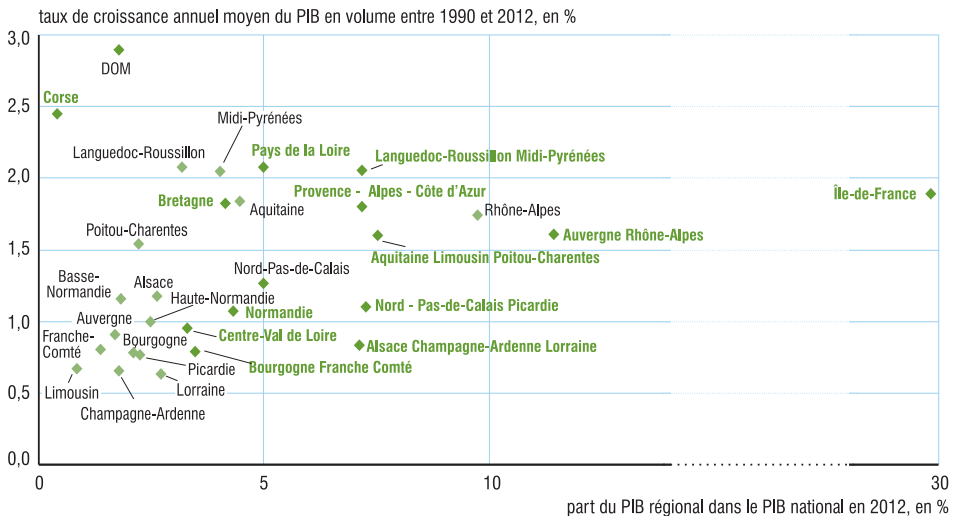
Pour analyser l'évolution de la population d'un territoire entre deux dates, on calcule les contributions de chacune de ces composantes.

## Le PIB des six plus grandes régions en dehors de l'Île-de-France représente près de la moitié du PIB national

Le rapprochement des nouvelles régions sur le plan démographique concerne également les aspects économiques.

La création de plus grandes régions dessine une carte où un nombre plus important de régions présente un poids économique intermédiaire, alors que ce n'était le cas auparavant que pour deux régions, Rhône-Alpes et Provence - Alpes - Côte d'Azur (figure 5). En premier lieu, en 2012, le poids du PIB de l'ensemble Auvergne Rhône-Alpes s'élève à 11,4 % alors que Rhône-Alpes seule représente 9,7 % du PIB national. Ensuite, le PIB des cinq régions Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, Nord - Pas-de-Calais Picardie, Provence - Alpes - Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon Midi Pyrénées et Alsace Champagne-Ardenne Lorraine représente entre 7,1 % et 7,5 % du PIB national, alors que dans la carte actuelle des régions, seule Provence - Alpes - Côte d'Azur est dans ce cas. Le PIB de ces six grandes régions (y compris Auvergne Rhône-Alpes) représente près de la moitié du PIB national (47,7 %).

### 5. Poids des PIB régionaux dans le PIB national et taux de croissance des PIB régionaux en volume



Source : Insee, comptes régionaux, base 2010.

Par effet d'agrégation, en mettant à part la Corse, les PIB régionaux sont également moins dispersés. L'écart entre le PIB régional le plus élevé et le PIB régional le plus faible se réduit dans la nouvelle configuration. Avec la fusion du Limousin avec l'Aquitaine et Poitou-Charentes, le plus faible PIB régional est celui de la région Centre-Val de Loire, avec 3,3 % du PIB national en 2012. Dans la carte actuelle des régions, la Corse toujours mise à part, le PIB le plus faible est celui du Limousin : il représente 0,8 % du PIB de la France.

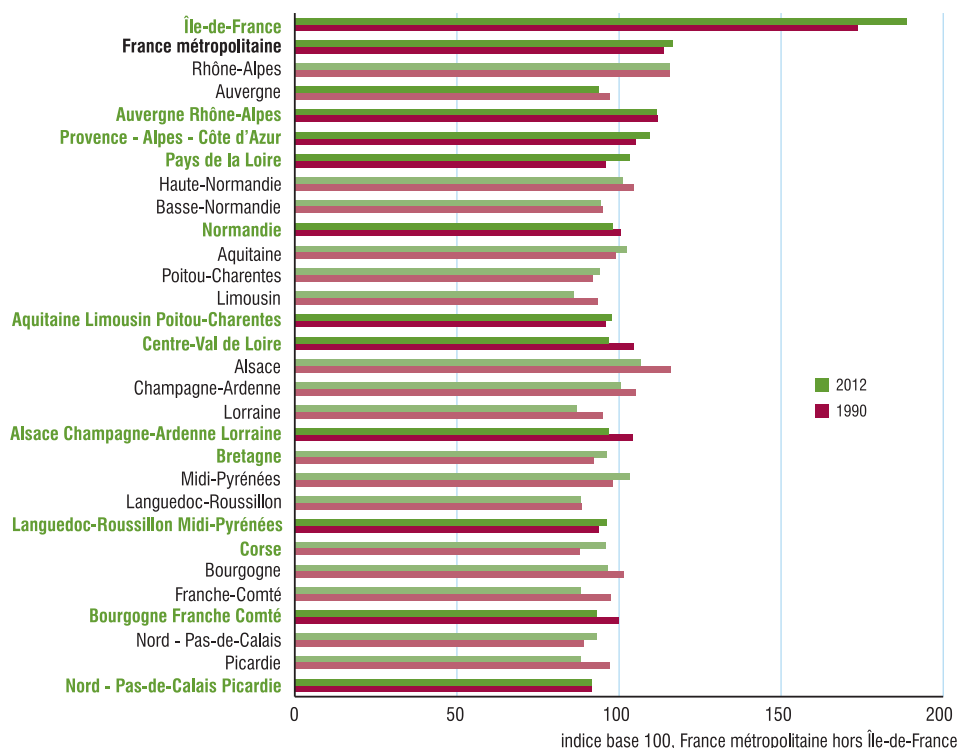
### Les PIB par habitant des nouvelles régions davantage resserrés

La création des nouvelles régions va réduire la dispersion des PIB par habitant mesurés sur les nouveaux ensemble territoriaux (figure 6). En effet, des régions présentant un PIB par habitant supérieur à la moyenne<sup>2</sup> sont regroupées avec des régions où le PIB par habitant est

2. La moyenne prise en compte prend comme référence la France métropolitaine hors Île-de-France.



## 6. PIB par habitant en 1990 et en 2012



Champ : France métropolitaine.

Lecture : en 2012, les Pays de la Loire présentent un PIB par habitant supérieur de 3,4 % au PIB de la France métropolitaine hors Île-de-France. En 1990, il lui était inférieur de 4,1 %.

Source : Insee, comptes régionaux, base 2010.

en deçà de la moyenne. C'est le cas de Rhône-Alpes (+ 15,6 % par rapport à la moyenne en 2012) et de l'Auvergne (- 6,3 %). Il en va de même pour l'Alsace et Champagne-Ardenne (+ 6,6 % et + 0,5 % par rapport à la moyenne), qui s'agrège à la Lorraine (- 13,0 %) : dans le territoire nouveau, le PIB par habitant est inférieur de 3,2 % à la moyenne. La réunion de Midi-Pyrénées (+ 3,4 %) et du Languedoc-Roussillon (- 11,8 %) constitue un PIB par habitant inférieur de 3,9 % à la moyenne. C'est également le cas avec la fusion de l'Aquitaine (+ 2,3 %) avec Poitou-Charentes (- 5,9 %) et le Limousin (- 13,9 %). Le PIB par habitant résultant du regroupement de ces trois régions est en retrait de 2,3 % par rapport à la moyenne.

Parallèlement, le PIB par habitant de la nouvelle région Normandie (- 1,8 %) s'établit à un niveau intermédiaire entre celui de la Haute-Normandie (+ 1,2 %) et celui de la Basse-Normandie (- 5,6 %).

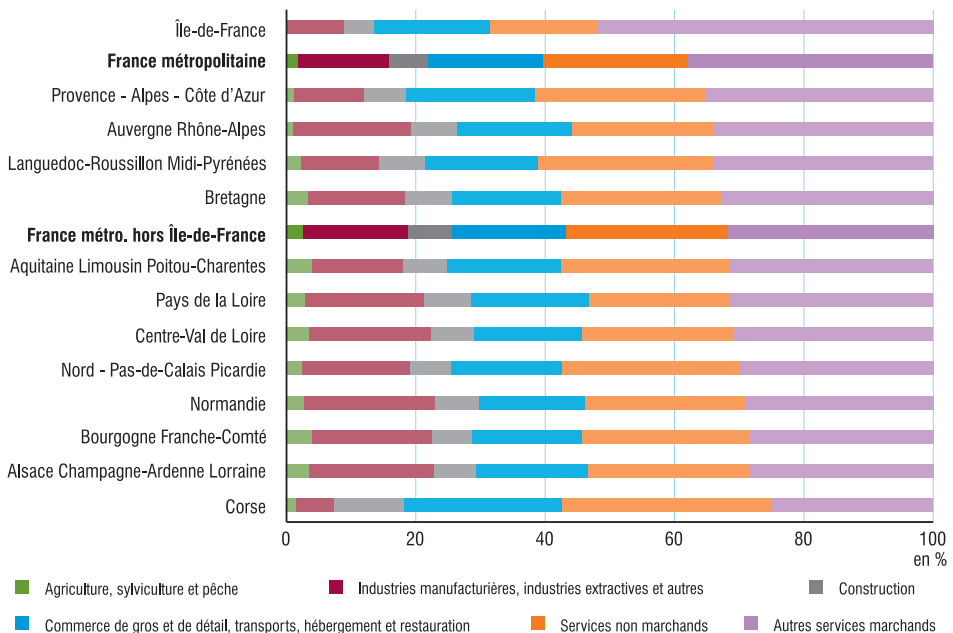
Le PIB par habitant en Provence - Alpes - Côte d'Azur et en Pays de la Loire, régions dont la réforme territoriale ne modifie pas les contours, est plus élevé que la moyenne (respectivement + 9,5% et + 3,4 %). Enfin, il est le plus faible dans le Nord - Pas-de-Calais Picardie (- 8,4 % par rapport à la moyenne), les deux régions constituant ce nouvel ensemble étant en retrait par rapport à la moyenne (- 6,8 % et - 11,7 %).

## Des structures sectorielles un peu plus ressemblantes

Logiquement, le processus de regroupement conduit à rapprocher la répartition par secteur de la valeur ajoutée dans les nouvelles régions. Ainsi, quel que soit le secteur considéré, l'écart entre les régions affichant les poids extrêmes dans un secteur donné se réduit<sup>3</sup>. C'est pour ceux de la construction et du commerce que cet écart est le plus faible entre le schéma actuel et la future carte régionale. Ces secteurs, qui répondent principalement aux besoins de la population locale, sont présents de manière peu différente selon les régions, quelle que soit la taille de ces dernières. En revanche, pour l'agriculture, l'industrie, les services marchands et les services non marchands, l'intervalle entre les poids sectoriels dans les deux régions extrêmes se réduit d'au moins quatre points.

Ainsi, alors que le secteur agricole pèse le plus en Champagne-Ardenne avec 8,7 % de la valeur ajoutée régionale en 2012, le poids de l'agriculture dans la région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine n'est plus que de 3,5 %. Dans le nouveau schéma régional, la part du secteur agricole est la plus élevée en Aquitaine Limousin Poitou-Charentes avec 4,1 % (figure 7). La région Normandie présente la plus forte part de valeur ajoutée industrielle (20,2 %) ; dans la carte régionale actuelle, c'est le cas de la Haute-Normandie (22,9 %), la Basse-Normandie affichant un poids de l'industrie légèrement supérieur à la moyenne (16,6 %). À l'opposé, le poids de la valeur ajoutée industrielle est le plus faible en Provence - Alpes - Côte d'Azur (10,8 %), suite au regroupement du Languedoc-Roussillon avec Midi-Pyrénées.

### 7. Structure de la valeur ajoutée par secteur en 2012 selon les nouvelles régions métropolitaines



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, comptes régionaux, base 2010.

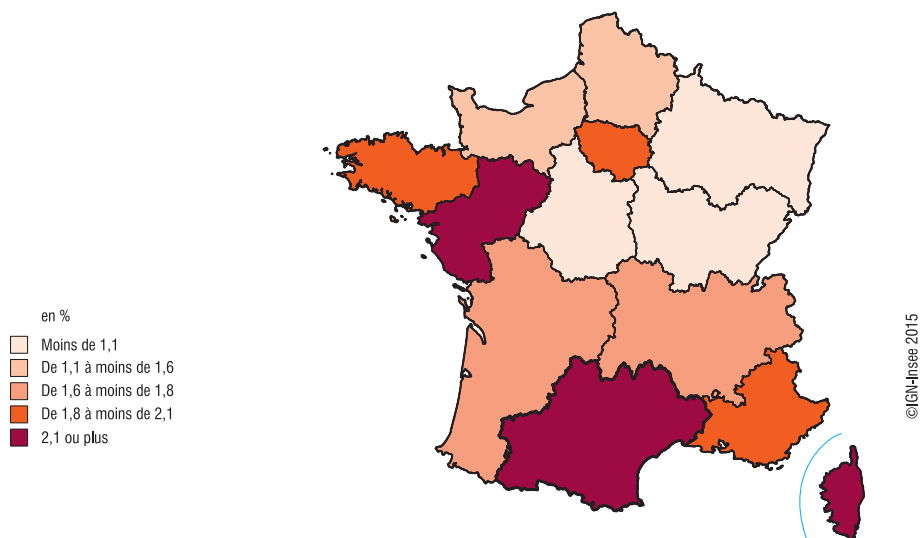
3. Cette mesure a été opérée hors Île-de-France et Corse et à partir d'une décomposition en six secteurs : agriculture, industrie, construction, commerce-transport-hébergement-restauration, autres services marchands, services non marchands.

En matière de valeur ajoutée dégagée par les services, la dispersion entre les nouvelles régions est plus faible, et plus encore pour les services non marchands. Les services non marchands pèsent ainsi 27,3 % de la valeur ajoutée régionale en Nord - Pas-de-Calais Picardie et 21,8 % en Auvergne Rhône-Alpes. Dans l'organisation actuelle des régions, l'écart est plus important. Ainsi, la part de la valeur ajoutée des services non marchands au sein de la valeur ajoutée régionale est la plus forte pour le Limousin (31,5 %) et la plus faible pour Rhône-Alpes (21,0 %). Dans le même temps, hors Île-de-France, la région Provence - Alpes - Côte d'Azur est toujours celle qui présente la plus forte part de valeur ajoutée dans les services marchands, hors commerce, transports, hébergement et restauration (35,1 %). La nouvelle région la moins orientée vers les services marchands est désormais l'Alsace Champagne-Ardenne Lorraine (28,3 %). Dans la configuration actuelle, il s'agit de la région Champagne-Ardenne (24,4 %).

### Croissance du PIB sur 20 ans : entre l'Alsace Champagne-Ardenne Lorraine et le Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, des situations contrastées

Au-delà des écarts structurels portant sur le poids économique des nouvelles régions, la mesure des évolutions sur longue période de la richesse créée donne aussi un aperçu de la situation des entités régionales qui entreront en vigueur en janvier 2016. Ainsi, globalement, la hausse des PIB régionaux en volume au cours de la période 1990-2012 fait apparaître cinq groupes pour les nouvelles régions (figures 5 et 8). Ces disparités régionales en termes de croissance économique sont corrélées aux écarts observés dans les évolutions démographiques.

#### 8. Taux de croissance annuel moyen du PIB en volume entre 1990 et 2012



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, comptes régionaux, base 2010.

De 1990 à 2012, le PIB de la France métropolitaine augmente de 1,6 % en moyenne par an. Un premier groupe de régions affiche une croissance sensiblement plus faible que la moyenne : il s'agit de l'Alsace Champagne-Ardenne Lorraine (+ 0,8 % en moyenne par an), Bourgogne Franche-Comté (+ 0,8 %) et Centre-Val de Loire (+ 0,9 %). Dans la configuration actuelle des régions, seule l'Alsace présente un niveau de croissance (+ 1,2 %) supérieur à ceux de ces nouveaux périmètres, mais inférieur néanmoins à celui de la France métropolitaine.

Un deuxième groupe de nouvelles régions suit un sentier de croissance un peu plus soutenu (+1,1 % en moyenne par an), mais toujours en retrait par rapport à la moyenne. Le Nord - Pas-de-Calais Picardie et la Normandie sont dans cette situation. Selon la configuration régionale actuelle, seule la Picardie connaît une croissance plus faible (+ 0,8 %).

Un troisième groupe de nouvelles régions a bénéficié, en moyenne, entre 1990 et 2012, d'une croissance économique comparable à la moyenne (+ 1,6 %). Auvergne Rhône-Alpes et Aquitaine Limousin Poitou-Charentes s'inscrivent dans cette évolution. Les actuelles régions d'Auvergne et du Limousin ont les croissances les plus faibles (+ 0,9 % et + 0,7 %). Au contraire, l'Aquitaine et Rhône-Alpes affichent un rythme de croissance supérieur à la moyenne (+ 1,8 % et + 1,7 %).

Un quatrième groupe est constitué de trois régions qui n'ont pas connu de regroupements et dont la croissance du PIB en volume se situe à des rythmes légèrement supérieurs à la moyenne : la Bretagne et Provence - Alpes - Côte d'Azur (+ 1,8 % en moyenne par an) et l'Île-de-France (+ 1,9 %). D'un côté, Provence - Alpes - Côte d'Azur et plus encore l'Île-de-France ont bénéficié du dynamisme des services marchands. De l'autre, la Bretagne, moins orientée que d'autres régions vers les secteurs industriels traditionnels, a été moins touchée, jusqu'à la crise de 2008-2009, par les moindres performances de l'industrie.

Enfin, Pays de la Loire et le nouvel ensemble Languedoc-Roussillon-Midi Pyrénées ont la croissance la plus dynamique (+ 2,1 % en moyenne par an dans les deux cas), mise à part la Corse<sup>4</sup>. Au sens des régions actuelles, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées ont toutes les deux des taux de croissance du PIB parmi les plus élevés, même si les mécanismes à l'œuvre diffèrent sensiblement dans les deux situations. Ainsi, dans le cas du Languedoc-Roussillon, la croissance au cours des vingt dernières années a davantage correspondu à un processus de rattrapage tiré par la forte croissance de la population, alors que Midi-Pyrénées a bénéficié du dynamisme de secteurs moteurs comme l'aéronautique ou les services marchands. ■

---

4. La Corse a une croissance ininterrompue du PIB en volume de 1990 à 2012 (+ 2,5 % en moyenne par an).

### Les nouvelles régions comparées aux régions européennes limitrophes

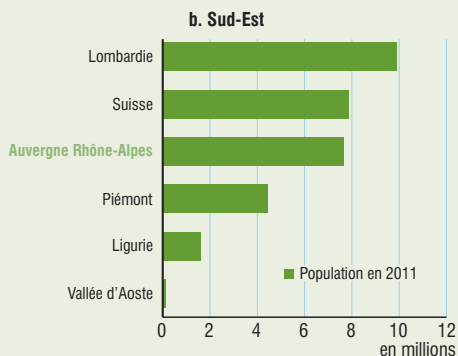
La densité de population de la France s'établit à 103 habitants par km<sup>2</sup> en 2011 ; elle est plus faible que celle de ses proches voisins, en particulier l'Allemagne (229), la Belgique (364) et l'Italie (201). L'Espagne, en revanche, a une densité moyenne similaire à celle de la France (93 habitants par km<sup>2</sup>), mais la répartition de ses habitants sur son territoire est moins homogène. Les fusions entre régions françaises créent des ensembles de superficie plus grande dont la population devient comparable à celle de leurs homologues dans des pays limitrophes.

#### Les nouvelles régions françaises atteignent des tailles importantes au regard de leurs voisines européennes

Dans le nord et l'est de la France, le Nord - Pas-de-Calais et la Picardie réunis (6,0 millions d'habitants) constituent une région presque aussi peuplée que la région flamande (6,3 millions), et qui devance largement la Wallonie (3,5 millions, *figure a*). La nouvelle région du nord de la France est aussi deux fois plus vaste que ses deux homologues belges.

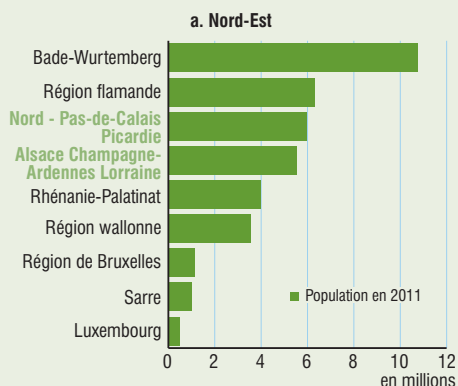
La grande région Est formée de l'Alsace, la Lorraine et la Champagne-Ardenne (5,5 millions d'habitants) compte plus d'habitants que la Rhénanie (4,0 millions), mais reste près de deux fois moins peuplée que le Land de Bade-Wurtemberg (10,8 millions). Elle est cependant trois fois plus vaste que la Rhénanie et une fois et demie plus grande que le Bade-Wurtemberg.

La nouvelle région Auvergne Rhône-Alpes (7,6 millions d'habitants, *figure b*) a une population proche de celle de la Suisse (7,9 millions) et une superficie nettement supérieure. La superficie de Rhône-Alpes fusionnée avec l'Auvergne est aussi trois fois plus importante que celle de la Lombardie, pourtant nettement plus peuplée (9,9 millions d'habitants).

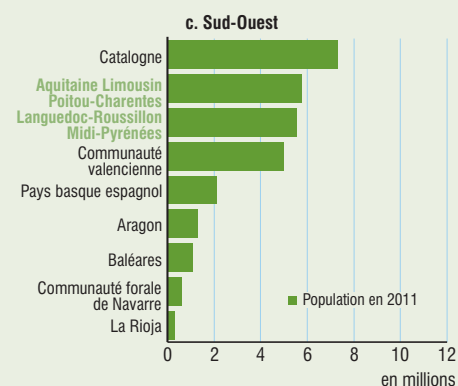


Source : Eurostat, données harmonisées.

La nouvelle région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées (5,6 millions d'habitants, *figure c*) regroupe deux régions actuelles aux populations relativement proches. Elle est un peu moins peuplée que la Catalogne (7,3 millions d'habitants). Mais la superficie de l'ensemble Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon est deux fois plus importante que celle de la région



Source : Eurostat, données harmonisées.



Source : Eurostat, données harmonisées.

### Encadré 2 (suite)

espagnole, d'où une grande différence de densité (77 habitants par km<sup>2</sup> pour la région française, contre 228 pour la Catalogne).

Du côté ouest des Pyrénées, en revanche, la nouvelle région constituée de l'Aquitaine, du Limousin et de Poitou-Charentes (5,8 millions d'habitants) n'a pas de voisine, en Espagne, abritant une population aussi importante.

#### **Les jeunes en plus forte proportion que dans les régions proches des pays limitrophes**

Les nouvelles régions françaises sont plutôt plus jeunes que leurs voisines étrangères. Dans le nord et l'est de la France, les trois nouvelles régions comptent près d'un tiers d'habitants de moins de 25 ans, alors que cette proportion est plus proche du quart pour les régions allemandes et italiennes, ainsi qu'en Suisse. Seules les régions wallonne et bruxelloise sont aussi jeunes (voir *annexe*).

Dans une moindre mesure, cette situation se retrouve aussi pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon d'une part et l'Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes d'autre part (respectivement

29 % et 28 % d'habitants de moins de 25 ans) face aux régions espagnoles voisines qui comptent 25 % de jeunes (comme la Catalogne) voire moins (Aragon ou pays basque).

La part de personnes âgées de 65 ans ou plus en Nord - Pas-de-Calais Picardie comme en Alsace Lorraine Champagne-Ardenne ou Auvergne Rhône-Alpes est, elle, plus faible (respectivement 14 %, 16 % et 17 %) que leurs voisines allemandes ou italiennes (dans lesquelles cette part dépasse parfois largement 20 %). En revanche, la part de résidents de 65 ans ou plus est moindre dans la région bruxelloise (13 %) ou au Luxembourg (14 %).

Dans le Sud-Ouest français, la proportion d'habitants de 65 ans ou plus est proche voire supérieure à celle des régions espagnoles voisines. La région Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon compte 19 % de 65 ans ou plus contre 17 % pour la Catalogne. En Aquitaine Limousin Poitou- Charentes, un habitant sur cinq est dans ce cas, comme en Aragon ou au pays basque espagnol.

### **Avertissement**

Les comparaisons entre les nouvelles régions françaises et les régions européennes voisines sont ici conduites en prenant en compte différents niveaux de la nomenclature européenne sur les unités statistiques territoriales, dite NUTS (NUTS 1, NUTS 2, voire aussi NUTS 0 puisque la Suisse est considérée dans son ensemble).

Il convient de noter qu'il s'agit là d'une première approximation de travaux comparatifs qui ne présage en rien du classement futur des nouvelles régions françaises dans cette nomenclature NUTS. Il est toutefois certain à ce stade que le nouveau découpage régional ne pourra pas servir de fondement au niveau NUTS 2 (niveau correspondant pour la France aux régions en vigueur jusqu'au 31/12/2015) en raison de population moyenne par région trop élevée\*.

---

\* voir le règlement européen sur les NUTS :

<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32003R1059&from=EN>

## Caractéristiques démographiques des nouvelles régions françaises et de leurs voisines européennes en 2011

Pays	Région	Population (millions)	Superficie (km <sup>2</sup> )	Densité (hab./km <sup>2</sup> )	Part des moins de 25 ans (%)	Part des 65 ans ou plus (%)
<b>Nord-Est</b>						
Allemagne	Bade-Wurtemberg	10,7	35 752	301	25,9	19,4
Suisse	Suisse	7,9	41 285	191	27,0	16,9
Belgique	Région flamande	6,3	13 522	468	27,9	18,2
<b>France</b>	<b>Nord Pas-de-Calais Picardie</b>	<b>6,0</b>	<b>31 814</b>	<b>187</b>	<b>33,3</b>	<b>14,5</b>
<b>France</b>	<b>Alsace Champagne-Ardenne Lorraine</b>	<b>5,5</b>	<b>57 433</b>	<b>96</b>	<b>30,4</b>	<b>16,4</b>
Allemagne	Rhénanie-Palatinat	4,0	19 854	202	25,2	20,6
Belgique	Région wallonne	3,5	16 844	210	30,5	16,3
Belgique	Région de Bruxelles	1,1	161	7 061	31,4	13,4
Allemagne	Sarre	1,0	2 569	396	23,2	22,0
Luxembourg	Luxembourg	0,5	2 586	198	29,5	13,9
<b>Sud-Est</b>						
Italie	Lombardie	9,9	23 863	416	23,2	20,1
Suisse	Suisse	7,9	41 285	191	27,0	16,9
<b>France</b>	<b>Auvergne Rhône-Alpes</b>	<b>7,6</b>	<b>69 711</b>	<b>110</b>	<b>30,9</b>	<b>16,9</b>
Italie	Piémont	4,5	25 403	175	21,5	22,9
Italie	Ligurie	1,6	5 422	298	19,5	26,7
Italie	Vallée d'Aoste	0,1	3 263	39	22,7	20,9
<b>Sud-Ouest</b>						
Espagne	Catalogne	7,3	32 113	228	25,5	17,1
<b>France</b>	<b>Aquitaine Limousin Poitou-Charentes</b>	<b>5,8</b>	<b>84 060</b>	<b>69</b>	<b>27,8</b>	<b>20,3</b>
<b>France</b>	<b>Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées</b>	<b>5,6</b>	<b>72 724</b>	<b>77</b>	<b>28,9</b>	<b>19,4</b>
Espagne	Communauté valencienne	5,0	23 255	215	25,6	16,4
Espagne	Pays basque espagnol	2,1	7 235	296	21,8	19,8
Espagne	Aragon	1,3	47 720	28	23,2	20,2
Espagne	Baléares	1,1	4 992	218	26,8	14,0
Espagne	Communauté forale de Navarre	0,6	10 390	60	24,8	18,0
Espagne	La Rioja	0,3	5 045	62	24,1	18,8

Source : Eurostat, données harmonisées.